



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le comité de parents croit que la solution temporaire a fait son temps

Rimouski, le 11 mai 2018 – Le comité de parents de la Commission scolaire des Phares conclut que la solution temporaire, implantée depuis janvier 2017 pour pallier au surplus d'élèves à Rimouski, aura fait son temps après la prochaine année scolaire. Suite à l'analyse des inscriptions pour l'année scolaire 2018-2019 ainsi que des prévisions ministérielles pour les cinq années subséquentes, le comité s'avance déjà pour dire que l'école du Grand-Pavois aura besoin à terme de cinq à six classes de plus que fournissent les locaux modulaires actuels.

« Nous étions déjà créatifs pour accueillir les nouveaux élèves dans notre école, avant même les locaux modulaires. Toutefois, le nombre d'inscriptions pour la prochaine année scolaire confirme la tendance observée au cours des dernières années et celle que l'on voit venir pour les cinq prochaines. Il n'y a donc aucun doute que la seule solution envisageable est une nouvelle école », commente M. Simon Bouchard, délégué de l'école du Grand-Pavois et trésorier du comité de parents. « ».



Le 1^{er} décembre 2016, le comité de parents avait émis un avis à la Commission scolaire lui recommandant de recourir à une solution temporaire pour pallier au surplus d'élèves à l'école du Grand-Pavois plutôt que le projet soumis en consultation. Ce dernier était alors préoccupé par l'utilisation de l'école du Grand Défi pour les enfants du préscolaire du Grand-Pavois et par le fait même, de la relocalisation des élèves du Grand Défi à l'école de Sainte-Luce dans La Mitis.

Il était donc à ce moment, adéquat de penser qu'une solution temporaire permettrait la venue de meilleures alternatives afin de résoudre l'augmentation d'élèves à Rimouski, et ce, tout en minimisant l'impact dans la MRC de La Mitis. « Force est de constater que dix-huit mois après notre intervention, la solution temporaire tire à sa fin sans que de nouvelles alternatives aient surgi. La seule solution pérenne convenant aux besoins des jeunes familles de Rimouski est le projet d'une nouvelle école dans le secteur des Prés du Saint-Rosaire », affirme Sylvain Gagné, président du comité de parents.

Le comité a également été en mesure de déterminer que les écoles avoisinant le quartier de l'école du Grand-Pavois ne pourraient pas fournir l'espace nécessaire pour accueillir le surplus d'élèves. « Notre école accueille déjà plusieurs élèves de ce nouveau quartier. Elle est au maximum de sa capacité et le demeurera, si l'on se fie aux prévisions ministérielles », commente Éric Lepage, délégué de l'école Élisabeth-Turgeon et vice-président du comité de parents.

Avec les locaux modulaires qui ne suffiront bientôt plus et en l'absence d'une nouvelle école, le comité de parents craint que la révision des quartiers scolaires devienne inévitable dans un futur proche. « La dernière fois, ce sont les parents des écoles de Sainte-Agnès et de Sainte-Luce qui étaient touchés. Mais cette fois, nous n'avons plus le Grand Défi. Un redécoupage des quartiers risque alors de toucher ici plus de parents », avertit M. Gagné.

Une pétition a récemment été déposée sur le site de l'Assemblée nationale afin de demander la construction d'une nouvelle école à Rimouski. Pour consultation : www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-7417/index.html.

- 30 -

Source : Sylvain Gagné, président
Comité de parents 2017-2018
Commission scolaire des Phares
(418) 318-5242 (sylvain.gagne03@gmail.com)

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.